

Décret n°92-1331 du 18 décembre 1992 relatif aux personnels civils de coopération culturelle, scientifique et technique en service dans les Etats dont les relations de coopération relèvent de la compétence du ministre chargé de la coopération et du dévelo

Coaching et Développement Personnel

Lois et décrets (LODA)

En vigueur

Date	01/03/2002
Jurisdiction / Nature	DECRET
NOR / Numéro	COPC9200016D
URL Légifrance	https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/LEGISCTA000006092590

RÉSUMÉ OFFICIEL LÉGIFRANCE

[...] L'agent peut obtenir, après accord de l'autorité de l'Etat de service, une autorisation d'absence sans rémunération en vue de lui permettre de sauvegarder ses intérêts personnels ou familiaux. [...] A cette occasion, l'agent est autorisé par le ministre chargé de la coopération et du développement à quitter, à ses frais, le territoire de l'Etat de service. [...]

[...] Elle peut rester fixée à soixante jours par décision du ministre chargé de la coopération et du développement prise à la demande du Gouvernement de l'Etat de service considéré pour l'agent exerçant des [...] Il est accordé de plein droit aux personnels enseignants atteints par la limite d'âge au cours de l'année scolaire, qui sont maintenus en activité jusqu'à la fin de ladite année scolaire. [...]

[...] Les personnels mentionnés à l'article 2 souscrivent avec le ministère de la coopération et du développement un contrat individuel d'une durée déterminée entre six mois et trois ans pour accomplir la mission [...]

[...]coopération et au développement ; Vu le décret n° 92-1330 du 18 décembre 1992 relatif aux personnels civils de[...]

RÉFÉRENCE

DECRET COPC9200016D du 1 mars 2002, « Décret n°92-1331 du 18 décembre 1992 relatif aux personnels civils de coopération culturelle, scientifique et technique en service dans les Etats dont les relations de coopération relèvent de la compétence du ministre chargé de la coopération et du dévelo ». Disponible sur Légifrance : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/LEGISCTA0000006092590> (consulté le 28 août 2026).